

La situation changea avec la concurrence anglaise et avec l'arrivée sur le marché des usines lorraines qui, jusqu'en 1873, avaient écoulé leurs produits en France, grâce au tarif douanier à demi, annexé au Traité de Paix de Francfort. Il s'ensuivit une crise caractérisée par les chiffres suivants : de 1873 à 1875 le prix de la tonne de fonte tomba de 117 à 40 francs ; le nombre des mineurs baissa de 2732 à 1810 et celui des ouvriers des hauts fourneaux de 1615 à 1310 ; une réduction de 5 % fut appliquée aux salaires qui, pour ces deux catégories d'ouvriers, s'élevaient à respectivement 3 fr. et 2,75 fr. (21 bis)

En 1877 il n'y avait plus sous feu, au Luxembourg, que 8 des 20 hauts fourneaux.

L'année d'après le remède vint de Berlin où Bismarck, après avoir dissous le Reichstag à la majorité libérale, obtint de la nouvelle coalition des conservateurs et du Centre la réforme du tarif douanier (22). En juillet 1879 furent réintroduits les droits sur le fer de 10 marks par tonne, tels qu'ils existaient en 1865, et la crise du marché sidérurgique fait place à un renouveau des Affaires qui durera jusqu'en septembre 1883.

L'année 1879 marquera dans les annales de la sidérurgie luxembourgeoise grâce à deux événements : la création, à Luxembourg, du *Syndicat* lorrain-luxembourgeois des fontes et l'acquisition, par la Société Metz & Cie de la licence Thomas-Gilchrist.

Le procédé Thomas - Gilchrist

Grâce audit syndicat, les maîtres de forges des deux régions limitrophes purent s'assurer une stabilisation des prix. Il est vrai que les sidérurgistes de la Ruhr réagirent à cette concentration en cherchant à fusionner avec des sociétés de hauts fourneaux du Luxembourg et de la Lorraine sinon à y ériger des hauts fourneaux propres, ce qui ne manqua pas de susciter bien des conflits. (23)

Aux raisons économiques qui tenaient la sidérurgie luxembourgeoise dans une situation défavorable s'ajoutait le fait que la forte teneur en phosphore de la minette empêchait les maîtres de forges luxembourgeois d'utiliser pour la fabrication de l'acier les convertisseurs Bessemer à revêtement acide et les forçait d'en rester à l'ancien procédé d'affinage par puddlage. Cette situation était à l'avantage de la concurrence anglaise dont le fer était fabriqué grâce à un minerai pauvre en phosphore. La position favorable de l'Angleterre fut ébranlée d'abord par la réintroduction des droits protecteurs ensuite par l'application du procédé Thomas-Gilchrist qui, grâce à un revêtement basique des convertisseurs permettait enfin aux maîtres de forges luxembourgeois et lorrains de débarrasser leur fer du phosphore.

Il revient à Norbert Metz le mérite d'avoir donné écoute à son fils Emile lorsqu'il s'agit d'acquérir la licence d'exploitation pour le Grand-Duché du procédé inventé par les Anglais Sydney G. Thomas